

**Assemblée générale**

Distr. générale
15 août 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session**Demande d'inscription d'une question supplémentaire
à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session****Le rôle des diamants dans les conflits****Lettre datée du 15 août 2000, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous demander, conformément à l'article 14 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'inscription à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale d'une question supplémentaire intitulée « Le rôle des diamants dans les conflits ».

Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, un mémoire explicatif concernant cette demande est joint en annexe.

Le Chargé d'affaires
(*Signé*) Stewart **Eldon**

**Annexe à la lettre datée du 15 août 2000,
adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Mémoire explicatif

La présente demande d'inscription d'une question supplémentaire répond à la nécessité d'examiner la question du rôle que jouent les diamants dans les conflits à travers le monde. Dans un certain nombre de conflits, des forces rebelles se sont emparées de mines locales de diamants et ont exporté ceux-ci illicitement pour assurer le financement d'achats d'armes et d'autres activités. Des initiatives ont déjà été prises dans un certain nombre d'instances internationales. L'industrie diamantaire internationale a demandé que tout pays important des diamants interdise l'importation de diamants bruts qui n'auraient pas été certifiés par une autorité accréditée dans le pays d'exportation. Le groupe de pays participant au « Groupe de travail de Kimberley » a fait des propositions analogues.

Le diamant est extrait du sous-sol d'environ 22 pays. On compte quatre ou cinq grands pays importateurs. Le fait que les consommateurs se posent des questions à propos de l'origine des diamants risque d'avoir un impact sur le commerce licite de ceux-ci. L'Assemblée générale devrait donc aborder cette question en vue de prendre des mesures appropriées en la matière.